

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2026

ACTUALISATION DE LA PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 2695)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

N° 110

AMENDEMENT

présenté par

Mme Martinez, M. Boccaletti, Mme Colombier, M. Giletti, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, M. Jacobelli, M. Jenft, Mme Lavalette, Mme Lechon, M. Limongi, M. Monnier, Mme Rimbert et M. Tonussi

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

Compléter l'alinéa 23 par la phrase suivante :

« La Nation veille également au respect de la mémoire des anciens combattants pouvant être victimes de diffamation et d'ingérences extérieures, comme les Harkis régulièrement insultés et pris à partie pour leur engagement au service de la France. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sur les réseaux sociaux et au sein même de l'Assemblée nationale, les Harkis sont insultés. Ce déferlement de haine envers d'anciens combattants français qui ont enduré tant d'épreuves est inacceptable. Il est alimenté par les autorités algériennes et leurs relais qui ont fait de la France un bouc-émissaire.

La France ne peut opter pour le silence, quand ceux qui se sont battu et ont tout perdu pour elle continuent à être vilipendés plus de six décennies après la fin de la guerre en Algérie.